

Indulgence Plénière pour la fête de l'Immaculée Conception

Benoît XVI concèdera aux fidèles l'Indulgence plénière lors de la prochaine solennité de l'Immaculée Conception (8 décembre 2005) comme indiqué dans le décret signé par le Cardinal James Francis Stafford, Grand Pénitencier de la Sainte Eglise Romaine.

1 déc. 2005

« Le 8 décembre prochain – peut on lire – cela fera quarante ans que le Serviteur de Dieu Paul VI, Souverain Pontife, a proclamé la Vierge Marie Mère de Dieu; concluant le Concile Œcuménique de Vatican II, il dédiait de grandes louanges à la Vierge, qui en tant que Mère du Christ, est Mère de Dieu et est la Mère spirituelle de nous tous.

Lors de cette fête, le Pape Benoît XVI rendra un hommage public de louanges à la Vierge Immaculée à Rome, et il souhaite vivement que toute l'Eglise s'unisse à lui de tout cœur afin que tous les fidèles, unis dans le nom de la Mère commune, soient chacun renforcé dans la foi, se dédie encore plus au Christ et qu'il aime son frère d'une plus grande charité: de là proviennent, comme enseigné avec sagesse par le Concile Vatican II, les œuvres de miséricorde envers les indigents, le respect de la

justice, la tutelle et la recherche de la paix.

C'est pour cela que le Saint-Père – précise le décret – a concédé le don de l'Indulgence plénière, qui s'obtient selon les conditions habituelles (Sacrement de la Confession, Communion eucharistique et prière pour les intentions du Saint-Père), avec l'âme lavée de tout péché, lors de la prochaine solennité de l'Immaculée Conception, si les fidèles participent à un rite en l'honneur de la Vierge ou s'ils offrent un réel témoignage de dévotion mariale devant une image de l'Immaculée exposée à la vénération publique, récitant le Notre Père, le Credo et certaines invocations à l'Immaculée ».

Le document conclue en rappelant que les fidèles « pour infirmité ou juste cause, pourront obtenir ce jour-là le même don d'Indulgence

pléniaire chez eux ou où qu'ils se trouvent à condition que l'âme propre de tout péché et désireux d'accomplir les conditions ci-dessus mentionnées et dès que possible, ils s'unissent dans l'esprit et dans le désir aux intentions du Saint-Père en prière pour la Vierge Immaculée et récitant le Notre Père et le Credo ».

VIS (29 novembre 2005)

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-be/article/
indulgence-pleniere-pour-la-fete-de-
limmaculee-conception/](https://dev.opusdei.org/fr-be/article/indulgence-pleniere-pour-la-fete-de-limmaculee-conception/) (16 août 2025)